



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt BOURGOGNE  
4 bis rue Hoche

BP 87865  
21078 DIJON CEDEX  
Service Régional de la formation et  
du développement

Mr PARENT MATHIAS

5 Rue grande rue

grande rue  
21630 POMMARD

## ATTESTATION

Le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt BOURGOGNE  
atteste que :

Mr PARENT MATHIAS

Né(e) le 30/05/1990 à DIJON (COTE D'OR)  
est titulaire du (des) certificat(s) individuel(s) produits phytopharmaceutiques :

**Spécialité :** Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques-Décideur (exploitation agricole)(DEA)

Numéro de certificat : OF-0154-20490

Délivré le : 27/02/2013 par le Directeur Régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt BOURGOGNE.

Date limite de validité : 27/02/2023.

Certains certificats permettent l'obtention directe d'un ou plusieurs autre(s) certificat(s). Dans le cas où le certificat obtenu donne accès à un autre certificat (cf. annexe " OBTENTION DIRECTE DE CERTIFICAT(S) "), vous êtes dispensé(e) de solliciter l'attestation relative au(x) certificat(s) obtenu(s) directement.

Cette attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à DIJON, le 19/01/2015

Directeur Régional de  
l'Alimentation de l'Agriculture  
et de la Forêt  
BOURGOGNE

La Chef du Service Régional  
Formation et Développement

  
M. ASDRUBAL